



Avec les originaires d'outre-mer Agir ensemble pour des réparations !

Réunis en collectif de préparation, le MIR (Mouvement pour des Réparations), une vingtaine d'associations et la CGT appellent les originaires des DOM et tous ceux, salariés, militants, amis, qui ont à cœur de réhabiliter l'histoire et de rendre justice aux victimes de l'esclavage ainsi qu'à leurs descendants :

**A participer unis, solidaires et déterminés à la
« Marche des réparations »
Le 10 mai 2010**

En hommage à Haïti et par respect pour les esclaves Haïtiens qui se libérèrent par la lutte et créèrent la première république noire.

Rendez-vous 9 heures. Place Joffre, Champs de Mars, devant l'école militaire : métro Ecole Militaire (ligne 8).

Jusqu'à 11 heures : prises de parole des associations, des organisations, des personnalités.

Départ de la marche : 11 heures précises.

Ordre de la marche : Derrière une banderole commune, carré de tête avec des représentants de toutes les associations et organisations participantes.

Les associations.

La CGT.

Et ensuite les partis politiques souhaitant se joindre à la marche qui reste ouverte à tous.

Arrivée : au jardin du Luxembourg, vers 13 heures-14 heures, au niveau de la stèle, des artistes réciteront des textes.

Pour mémoire : Après des dizaines d'années de lutte, le Président de la République, Jacques Chirac a été contraint de céder une journée pour commémorer l'esclavage, la traite et leurs abolitions, ce dans les suites de la loi 2001-434 dite «Taubira» les reconnaissant comme crime contre l'Humanité.

La date fait débat. Elle a pourtant été décidée en référence au 10 mai 1802, jour où DELGRES prononça son discours puis choisi la mort plutôt que de se rendre.

Tout dépend de ce que l'on veut faire de cette journée. Pour la CGT, elle est un formidable point d'appui car le travail de mémoire engagé est loin d'être terminé. Il faut continuer le combat pour obtenir de justes réparations.

1. Donner des prolongements à la loi Taubira car comment qualifier un crime contre l'humanité, sans désigner les criminels et décider de sanctions.

2. Des excuses officielles et publiques du Président de la République afin que les descendants d'esclaves se sentent totalement intégrés à égalité dans notre république et qu'enfin les blessures puissent se refermer.

3. Un jour férié chômé payé pour toute la population, afin que chacun puisse s'approprier les pages les plus sombres de notre histoire qui ont conduit à un véritable génocide.

C'est maintenant un héritage commun que nous avons le devoir de transmettre aux nouvelles générations.

Les 400 ans de traite des noirs africains, d'esclavage, de colonisation à des fins purement économiques dans des conditions d'exploitation abominables, c'est-à-dire par un règlement inhumain inédit « le code noir » signé par le « Roi Soleil », Louis XIV ; doivent être connus, reconnus et assumés pour vivre ensemble sans racisme et discrimination.

4. Il est urgent que les livres d'histoire intègrent objectivement cet état de fait et que le corps enseignant soit formé en conséquence, à dispenser des cours.

5. Débaptiser les rues qui portent le nom de négriers (Esclavagistes).

6. Une table ronde doit s'ouvrir sous l'égide du gouvernement avec les associations, les organisations syndicales, etc. pour négocier des droits pour les descendants d'esclaves et les victimes des colonisations.

Nous avons les uns et les autres des plates formes revendicatives à soumettre à la négociation.

Cette marche concerne toute la population, « blancs ou noirs », soyons très nombreux pour faire entendre l'exigence de l'arrêt des rapports de domination pour obtenir des rapports d'égalité et de « fraternité ». Cette expression républicaine que nous devons aux révolutionnaires haïtiens venus en France en 1793 rencontrer les sans culottes révolutionnaires français.

Je me syndique à la CGT !

Nom: **Prénom:** **Age:**

Adresse:

Ville: **Code Postal:**

Tél: **E-mail:**

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 48 18 83 92 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

